

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	15000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Code du produit : 34137-00, P3413703, P3413702, P3413700, P3413701, E3413701

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2120770947-37-0000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fluides de transfert de chaleur

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Eastman Chemical Company
200 South Wilcox Drive
37660-5280 Kingsport

Téléphone : +14232292000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Visitez notre site www.EASTMAN.com
(emnmsds@eastman.com).

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belge: 070 245 245 (gratuit, 24/24) ou si pas accessible: 02 264 96 30 (tarif normal). NCEC +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée , Sous-catégorie 1B : H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique , Catégorie 1 : H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique , Catégorie 1 : H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version 5.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 150000093444 SDSBE / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.
Intervention:
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl

2.3 Autres dangers

Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl	904-797-4 01-2120770947-37-	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	95 - 100

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version 5.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 150000093444 SDSBE / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

	0000		
Phénanthrène	85-01-8		1 - 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir.
Rincer la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Le produit fondu peut provoquer de graves brûlures.
- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Mousse

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre l'incendie.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Ventiler la zone.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Porter un équipement de protection approprié.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de manière sûre..
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version 5.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 15000093444 SDSBE / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Conserver à l'écart des flammes et des étincelles. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans un endroit frais à l'écart des agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : www.therminol.com/products/

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,645 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,467 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl	Eau douce	0,067 µg/l
	Eau de mer	0,001 µg/l
	Sédiment d'eau douce	0,122 mg/kg
	Sédiment marin	0,012 µg/kg
	Station de traitement des eaux usées	8,025 mg/l
	Sol	0,024 mg/kg
	Empoisonnement secondaire	6,67 mg/l
Remarques:	nourriture	

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection des mains
Remarques : Porter des gants appropriés. Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Le choix du respirateur, son utilisation et son entretien doivent respecter les exigences réglementaires, le cas échéant. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.
- Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : solide
- Couleur : jaune
- Odeur : légère, plaisante
- Seuil olfactif : non déterminé
- pH : non déterminé
- Point de fusion/point de congélation : 75 - 80 °C

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

Point/intervalle d'ébullition	:	343 °C (1.013 hPa)
Point d'éclair	:	185 °C Méthode: méthode Cleveland en vase ouvert
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	< 0,0001 hPa (25 °C)
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	1,09 (50 °C)
Densité	:	1.041 kg/m ³ (80 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	0,15 mg/l
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposition	:	non déterminé
Viscosité Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Viscosité, cinématique	:	25,1 mm ² /s (80 °C) 3,75 mm ² /s (100 °C)
Propriétés explosives	:	Non classé
Propriétés comburantes	:	Non classé

9.2 Autres informations

Auto-inflammation	:	538 °C Méthode: ASTM D2155
-------------------	---	-------------------------------

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chauffé en présence d'air.
Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'à décomposition émet de la fumée et des vapeurs âcres.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: Non classé

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg
Evaluation: Non classé

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:**

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 24 h
Méthode	: Effet irritant / Corrosif aigu sur la peau
Résultat	: aucun

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 72 h
Méthode	: Corrosion/irritation oculaire aiguë
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Composants:**Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:**

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 72 h
Méthode	: Corrosion/irritation oculaire aiguë
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Type de Test	: OECD 429: LLNA
Voies d'exposition	: Dermale
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 429
Résultat	: A un effet sensibilisant.

Composants:**Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:**

Type de Test	: OECD 429: LLNA
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 429
Résultat	: A un effet sensibilisant.

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version 5.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 15000093444 SDSBE / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019
Date de la première version publiée: 18.09.2013

Mutagenicité sur les cellules germinales

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Mutagenicité - bactérienne
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: Essai de mutation réverse sur des bactéries
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: In vitro chez les mammifères Essai d'aberration chromosomique
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagenicité - mammifères
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation : Non classé

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Evaluation : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Evaluation : Non classé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0048 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 6,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,01 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):
0,027 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : Remarques: Donnée non disponible

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 600

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	15000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

Espèce: Carassius auratus (Poisson rouge)
Facteur de bioconcentration (FBC): 600

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 5
Méthode: Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Evaluation : Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (terphényle)

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

ADR	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (terphényle)
IMDG	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (terphényle)
IATA	:	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (terphényle)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	9
ADR	:	9
IMDG	:	9
IATA	:	9

14.4 Groupe d'emballage

ADN		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M7
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes	:	9

ADR		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M7
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes	:	9
Code de restriction en tunnels	:	(-)

IMDG		
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F

IATA (Cargo)		
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	956
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y956
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Miscellaneous

IATA (Passager)		
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	956
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y956
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Miscellaneous

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version 5.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 150000093444 SDSBE / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Shipping in package sizes of less than 5 L (liquids) or 5 KG (solids) may lead to a non-regulated classification.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Phénanthrène

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Phénanthrène

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	15000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

tils du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Non applicable

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Oui

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -

Therminol® 75 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
5.0	30.01.2019	150000093444	Date de la première version publiée:
PRD		SDSBE / FR / 0001	18.09.2013

Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : www.therminol.com/products/

Classification du mélange:

Skin Sens. 1B	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR